



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires intérieures

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 18 août 2026

Objet : Question parlementaire n° 4515 du 21 juillet 2026 de Monsieur le Député Dan Biancalana et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Contrôles de la voie de covoiturage sur l'A3 et mise en service du système CITA ».

Madame la Ministre,

En date du 21 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au lundi 21 septembre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse. En effet, les questions posées nécessitent la collecte d'éléments de réponse supplémentaires, ce qui requiert un délai supplémentaire pour garantir une réponse complète et précise.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden